

Mise à jour annuelle démarche ATEX

Gérer la démarche de manière pro-active grâce à la revue périodique du DRPCE et de ces annexes, la mise à jour des documents et la prise en compte des préconisations réalisées

Description
Maintenir la démarche ATEX à jour Compléter et mettre à jour les documents associés à la démarche afin de répondre aux exigences règlementaires
Contenu
Mettre à jour le classement des zones ATEX du site en lien avec les référents ATEX, Mettre à jour ou réaliser les diagnostics des matériels électriques implantés en zone ATEX, Mettre à jour ou réaliser les diagnostics des équipements de travail implantés en zone ATEX, Mettre à jour le DRPCE et de ces annexes, Assurer une permanence technique pour aider les acteurs du site dans leur choix technique lors d'achats de matériels ou la réalisation de mise en conformité (hors projet), Définir en partenariat avec les services dédiés les procédures de maintien à jour de la démarche ATEX pour garantir la pérennité du processus,
Moyens à fournir à B2D prévention
PID à jour des installations, Plan de masses et plans des zones ATEX, description des lieux (schéma d'implantation) Paramètres de fonctionnement des installations (instruction de fabrication, pression, débit, ventilation, ...), Nature des produits et leurs caractéristiques dans le procédé (état physique, température, pression, capacité ou flux (produits, utilisation), pourcentage ou composition des mélanges). Études déjà réalisées (études des dangers, analyse des risques, ...) Documentation des matériels (déclaration de conformité, certificat de conformité ou attestation CE de type, notices d'instructions, plans mécaniques, etc.), Description de l'organisation de l'exploitation Procédures utilisées par les opérateurs, la maintenance, les entreprises extérieures, etc